

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MAI 2018



**L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**AU 31 MAI 2018**

**SOMMAIRE**

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT</b>	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
Bilan	3
Évolution du déficit	4
Résultats	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Annexe	15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

### **L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal qui comprennent le bilan au 31 mai 2018, les états des résultats, de l'évolution du déficit net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.  
8200 Boul. Décarie, Bureau 190  
Montréal (Québec) H4P 2P5  
Téléphone : 514.933.9982  
Sans-frais : 866.933.8611  
Télécopieur : 514.933.1142  
www.rolandnaccache.ca



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal tire des produits d'activités de collecte de fonds et autofinancement dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités et des produits de collecte de fonds, du résultat net et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mai 2018, de l'actif à court terme au 31 mai 2018 et de l'actif net au 1er juin 2017 et au 31 mai 2018.

### Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal au 31 mai 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Roland Naccache et Associés*  
*Par Roland Naccache, CPA auditeur, C.A.*

Roland Naccache, CPA auditeur, CA  
Montréal (Québec)  
Le 17 septembre 2018

**L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**


**BILAN  
AU 31 MAI 2018**

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Comptes clients et autres créances - note 3	244 903	98 983
Subventions à recevoir	3 000	-
Placement - Fondation du Grand Montréal - note 4	-	20 838
Stocks	5 803	4 803
Frais payés d'avance	43 725	24 433
	297 431	149 057
<b>DÉPÔT LOYER</b>	10 088	7 738
<b>IMMOBILISATIONS - note 6</b>	9 597	6 795
	<b>317 116</b>	<b>163 590</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Découvert bancaire	73 889	29 935
Emprunt bancaire - note 7	135 000	60 000
Créditeurs - note 8	55 061	29 634
Revenus perçus d'avance	2 258	30 347
Apports reportés - note 9	106 250	106 250
Apports reportés - Programme Mécénat Placements Culture - note 4	-	16 625
Revenus d'intérêts reportés - note 4	-	4 213
	372 458	277 004
<b>DÉFICIT</b>		
Investi en immobilisations	9 597	6 795
Non affecté	(64 939)	(120 209)
	(55 342)	(113 414)
	<b>317 116</b>	<b>163 590</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

ÉVOLUTION DU DÉFICIT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	Investi en Immo- bilisations	Non affecté	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>6 795</b>	<b>(120 209)</b>	<b>(113 414)</b>	<b>(145 116)</b>
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(5 044)	63 116	58 072	31 702
Investi en immobilisations	7 846	(7 846)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>9 597</b>	<b>(64 939)</b>	<b>(55 342)</b>	<b>(113 414)</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	589 263	634 571
Concerts	204 406	252 352
Commandites - note 11	32 302	18 218
Dons et souscriptions - note 12	471 161	147 318
Événement-bénéfice	68 921	104 257
Loyer	10 501	-
Autres	4 859	5 816
Intérêts - Programme Mécénat Placements Culture, portion 10 ans - note 4	4 744	6 300
Revenus - Programme Mécénat Placements Culture, portion 10 ans - note 4	16 625	-
Intérêts - Programme Mécénat Placement Culture (MPC)	-	7 180
	1 402 782	1 176 012
<b>CHARGES</b>		
Cachets des musiciens et des artistes	688 178	641 116
Frais d'administration	123 928	125 666
Frais de mise en marché - note 11	107 753	60 665
Frais de production	91 531	52 814
Frais de tournées	97 505	11 417
Salaires et charges sociales - administration	170 196	199 547
Honoraires professionnels	11 719	9 451
Événement-bénéfice - note 11	36 580	36 722
Intérêts sur l'emprunt bancaire	5 908	2 071
Dépréciation des comptes clients	-	801
Frais de déménagement	6 368	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 787	783
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 257	3 257
	1 344 710	1 144 310
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	58 072	31 702

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

	2018	2017
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	58 072	31 702
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 787	783
Amortissement des immobilisations incorporelles	3 257	3 257
	<u>63 116</u>	<u>35 742</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(145 920)	(61 299)
Subventions à recevoir	(3 000)	6 530
Stock	(1 000)	(838)
Frais payés d'avance	(19 292)	(19 805)
Dépôt sur loyer	(2 350)	(1 562)
Créditeurs	25 427	(4 287)
Revenus perçus d'avance	(28 089)	(16 289)
	<u>(174 224)</u>	<u>(97 550)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(111 108)</u>	<u>(61 808)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Investissement en immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(7 846)</u>	<u>-</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>75 000</u>	<u>45 000</u>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(43 954)</u>	<u>(16 808)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>(29 935)</u>	<u>(13 127)</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE</b>	<u><b>(73 889)</b></u>	<u><b>(29 935)</b></u>
Représentée par :		
Découvert bancaire	<u><b>(73 889)</b></u>	<u><b>(29 935)</b></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MAI 2018

### 1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Orchestre de chambre I Musici de Montréal est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Son objectif est d'organiser, de produire et de donner des concerts ou des récitals.

### 2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de concerts sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les produits de commandite et d'événement-bénéfice sont constatés lorsqu'ils sont encaissés ou que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits du programme Mécénat Placement Culture (MPC) - volet 2 sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés.

#### Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et ces services pour son fonctionnement.

## L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MAI 2018

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Conversion des devises

Les éléments d'actifs et de passifs provenant des opérations effectuées en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments de l'état des résultats sont convertis mensuellement selon le taux de change moyen de la période de référence. Les gains ou pertes de change qui résultent de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

##### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est calculé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires.

##### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous ;

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Immobilisations corporelles		
Équipements informatiques	Amortissement linéaire	3 ans
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	30%
Immobilisations incorporelles		
Site internet	Amortissement linéaire	3 ans

##### Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

##### Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

## L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MAI 2018

#### 2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir et du placement à long terme - Fondation du Grand Montréal.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs.

#### 3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2018	2017
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	38 058	77 270
À recevoir de la Fondation I Musici de Montréal	6 781	2 365
Promesse de dons	175 000	-
Sommes à recevoir de l'État	25 064	19 348
	<u>244 903</u>	<u>98 983</u>

#### 4 PLACEMENT À LONG TERME - Fondation du Grand Montréal

L'organisme a déposé une demande au programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Dans le cadre de ce programme, l'organisme a amorcé une campagne de financement dans le but de recueillir des dons qui pourront être appariés par le CALQ si l'organisme verse les dons recueillis à une fondation communautaire reconnue par celui-ci. La somme versée doit être affectée pour une période minimale de 10 ans. Le montant des dons soumis à la Fondation du Grand Montréal (FGM) au 9 octobre 2007 était de 9 500 \$.

Le versement de la subvention de contrepartie de 19 000 \$ représente deux fois le montant des dons soumis pour un total investi de 28 500 \$ et elle se divise en deux affectations :

Le montant de 16 625 \$ sera affecté pour une période minimale de 10 ans (an 2017) et donc ajouté aux sommes recueillies par l'organisme pour un total de 28 500 \$. Le produit financier peut être utilisé pour les opérations courantes. Au cours de l'exercice 2018, l'organisme a encaissé 16 625 \$.

Le montant de 11 875 \$ affecté pour une période de 2 ans a été comptabilisé dans les produits d'un exercice précédent.

**L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MAI 2018**

**4 PLACEMENT À LONG TERME - Fondation du Grand Montréal (suite)**

	Levée de fond	Total incluant Appariement	Constaté à titre de produits	Plus-Value 2007-2018	Solde 31-mai 2018 2 ans	Solde 31-mai 2018 10 ans	Solde 31-mai 2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Levée de fond 2007							
Portion 2 ans	-	11 875	11 875	-	-	-	-
Portion 10 ans	9 500	16 625	16 625	15 257	-	-	20 838
	<b>9 500</b>	<b>28 500</b>	<b>28 500</b>	<b>15 257</b>	-	-	<b>20 838</b>

**5 PROGRAMME MÉCÉNAT PLACEMENTS CULTURE**

L'organisme a fait une demande à la Fondation du Grand Montréal (FGM) dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture (MPC) du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) - Volet 1.

Ce fonds à perpétuité n'est pas comptabilisé aux livres de l'organisme, car c'est la Fondation du Grand Montréal (FGM) qui en est propriétaire. La valeur marchande de ce fonds est de 409 663 \$ (406 363 \$ en 2017). L'organisme a droit annuellement à une participation du rendement du fonds.

**6 IMMOBILISATIONS**

	2018		2017	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Équipements informatiques	12 052	6 033	6 019	174
Mobilier et équipement de bureau	4 991	3 041	1 950	1 736
	17 043	9 074	7 969	1 910
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Site internet	9 770	8 142	1 628	4 885
	<b>26 813</b>	<b>17 216</b>	<b>9 597</b>	<b>6 795</b>

**7 EMPRUNT BANCAIRE**

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 150 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la banque plus 4,75 %, renouvelable annuellement.

**L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MAI 2018**

<b>8 CRÉDITEURS</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	42 082	18 327
Salaires et vacances à payer	12 979	11 307
	<u>55 061</u>	<u>29 634</u>

**9 APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 mai <b>2017</b>	Encaisse- ment	Constaté à titre de produits	Solde 31 mai <b>2018</b>
	\$	\$	\$	\$
Conseil des arts et des lettres du Québec Fonctionnement	106 250	425 000	425 000	106 250

**10 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail, échéant en mai 2022, à verser une somme globale de 150 504 \$ pour ses espaces à bureau et les frais d'occupation. Les paiements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2019	35 684 \$
2020	36 947 \$
2021	38 257 \$
2022	39 616 \$

**ENGAGEMENT DES REMBOURSEMENTS DES SERVICES GARANTIS NON RENDUS**

Entente proposée par la Guilde et les représentants des musiciens concernant les services garantis non rendus comme stipulé à la nouvelle entente collective, s'étalera au cours de l'année en cours et des deux subséquentes. Ceci se fera dans le cadre d'une entente multimédia.

L'entente multimédia permettra à l'organisme de capter des concerts « live », audio ou audio-vidéo, et de les diffuser, en multi-plate-forme, entre le 1er juin 2017 et le 31 mai 2020. La diffusion pourra s'étaler sur une période de 3 ans suite à la première diffusion. Ainsi, le montant annuel de 1 068 \$/musicien sera versé. De plus, si des profits étaient réalisés suite à ces initiatives, une quote-part de 50% des profits réalisés serait versée aux musiciens. Le paiement à effectuer au cours du prochain exercice est d'environ 15 953 \$.

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MAI 2018

**11 APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services, lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés. Ces montants sont établis par la direction ou par le fournisseur en fonction de leurs valeurs marchandes. Les sommes comptabilisées dans les résultats de l'organisme sont :

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
Revenus		
Commandites en services	20 302	10 218
Commandites liées aux concerts	12 000	4 000
	<u>32 302</u>	<u>14 218</u>
Dépenses en fournitures et services		
Frais de mise en marché	20 302	8 774
Événement-bénéfice	-	1 444

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**12 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les principales transactions avec des organismes apparentés sont les suivantes:

Fondation I Musici de Montréal

Dons et souscriptions :	21 000 \$ (0 \$ en 2017)
À recevoir de la Fondation I Musici de Montréal :	6 781 \$ (2 365 \$ en 2017)

L'orchestre de Chambre I Musici de Montréal et la Fondation I Musici de Montréal sont apparentés, car ils ont les mêmes objectifs et coordonnent leurs plans d'action. De plus, des membres du Conseil d'administration de l'orchestre de Chambre I Musici de Montréal sont également membres du Conseil d'administration de la Fondation et ils exercent une influence notable sur les politiques stratégiques de chacun des organismes.

Les principales transactions avec des administrateurs de l'organisme sont les suivantes:

Dons et souscriptions :	335 668 \$ (47 439 \$ en 2017)
Promesse de don :	175 000 \$ (0 \$ en 2017)

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MAI 2018

13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire, son emprunt bancaire et à ses créditeurs.

Le découvert bancaire présentent des échéances à court terme et est lié aux chèques en circulation. Il est renfloué dès que les subventions sont reçues, généralement au début de l'exercice suivant.

L'emprunt bancaire est renfloué dès que les subventions sont reçues, généralement au début de l'exercice suivant.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et à la subvention à recevoir.

L'organisme consent du crédit dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de la valeur marchande. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. L'organisme effectue de temps à autre des opérations en devises étrangères. Par conséquent, certains éléments du bilan et des résultats peuvent être exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mai 2018, aucun poste de bilan n'est libellé en devise étrangère et converti en dollars canadiens.

**L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**AU 31 MAI 2018**

**13 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

En date de fin d'exercice, l'organisme utilise une marge de crédit comportant des taux d'intérêt variables, conséquemment, il encourt un risque de taux intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.



L'Orchestre de Chambre I Musici de Montréal

ANNEXES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2018

<b>ANNEXE A - Subventions</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	\$	\$
<b>FÉDÉRALES</b>		
Conseil des Arts du Canada		
Fonctionnement	122 047	122 047
Projets	10 230	3 612
Emploi	-	2 936
	<u>132 277</u>	<u>128 595</u>
<b>PROVINCIALES</b>		
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	<u>425 000</u>	<u>425 000</u>
<b>MUNICIPALES</b>		
Conseil des arts de Montréal		
Fonctionnement	30 000	79 500
Ville de Montréal - Aide financière aux OSBL locataires	<u>1 986</u>	<u>1 476</u>
	<u>31 986</u>	<u>80 976</u>
	<b><u>589 263</u></b>	<b><u>634 571</u></b>